

LIMOGES MÉTROPOLE
ARRÊTÉ

Le Président de Limoges Métropole

du 16 décembre 2024

Objet : Délégation de signature à **Mme Céline AUPETIT**, Directrice au sein du Pôle attractivité et développement économique et à **M. Mehdi HAMMOUCHE**, Directeur et Responsable du Pôle attractivité et développement économique.

N° 25883

ARRÊTÉ

ARTICLE 1er : Délégation est donnée, sous la surveillance et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions de l'article L. 552-9 du Code général des collectivités territoriales, à Mme Céline AUPETIT, Directrice de l'attractivité au sein du Pôle attractivité et développement économique, pour la signature des documents suivants :

- Décomptes mensuels et décompte final dans le cadre des marchés publics de la Direction de l'attractivité
- Attestations de service fait, attestations de bonne exécution des prestations quantifiées de capacité, attestations de travaux d'un prestataire relevant de la Direction de l'attractivité
- Bonnes de transmission de diverses pièces relatives à la Direction de l'attractivité
- États récapitulatifs des dépenses dans le cadre des demandes de versement de subventions de la Direction de l'attractivité
- Actes relatifs à l'exécution des marchés de la Direction de l'attractivité entraînant pas d'engagement supplémentaire, notamment les pièces annexes à l'acte d'engagement relatives à la présentation d'un sous-traitant ou autre opérateur.

ARTICLE 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Céline AUPETIT, délégation est donnée dans les mêmes conditions à M. Mehdi HAMMOUCHE.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté détermine et remplace l'arrêté n° 25463 du 24 juillet 2024.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté prend effet à compter du 1^{er} janvier 2025 jusqu'au prochain renouvellement du conseil communautaire.

ARTICLE 5 : Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté lequel sera publié sur le site internet de Limoges Métropole.

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à Mme Céline AUPETIT, Directrice au sein du Pôle attractivité et développement économique et à M. Mehdi HAMMOUCHE, Directeur et Responsable du Pôle attractivité et développement économique.

1 DOCUMENT - Publié le 17 Décembre 2024



25883.pdf
(.pdf, 156,1 Ko)



TÉLÉCHARGER